

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2024-6062
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13192 fixant, pour l'exercice financier 2025, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.</p> <p>de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13192 fixant, pour l'exercice financier 2025, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.</p> <p>de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13192 fixant, pour l'exercice financier 2025, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.</p>		